SE3C Xavier VERACX
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Xavier VERACX

FONDS DE DOTATION

ALTRUWE FOUNDATION

2 Allée de la Haye du Temple

59160 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

49, Rue Dunant 62400 BETHUNE – Tél : 03.21.68.29.03 – Email : cabinet@veracx.fr
4 Rue Canteraine 62130 ST POL SUR TERNOISE – Tél : 03.21.41.45.89 - Email : stpol@veracx.fr
99 Boulevard de Mons–Greenway A - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ – Tél : 03.20.71.70.96 - Email : vda@veracx.fr
SARL au capital de 481000 € inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille – 519 102 305 RCS Arras – NAF 6920Z – FR57 519 102 305

SE3C Xavier VERACX
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Xavier VERACX

Aux Membres du Fonds de dotation
ALTRUWE FOUNDATION
2 Allée de la Haye du Temple
59160 LILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de dotation « ALTRUWE FOUNDATION », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de méthode » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fonds de dotation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et des contributions volontaires faites en nature, sont décrites de manière appropriée dans la note « Contributions volontaires en nature » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Certaines dispositions statutaires ne sont pas respectées à savoir le changement de président en fonction des années paires et impaires. A ce titre, de nouvelles dispositions statutaires sont prévues pour éviter ce changement annuel de président et le formalisme y afférent.

De plus, à la date d'établissement de notre rapport, la demande d'agrément pour l'appel à la générosité du public n'a pas été faite, bien que le fonds de dotation perçoive des dons mais pour un montant total inférieur à 153 000€.

Hormis ces points relevés, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Trésorier et dans les documents adressés aux Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

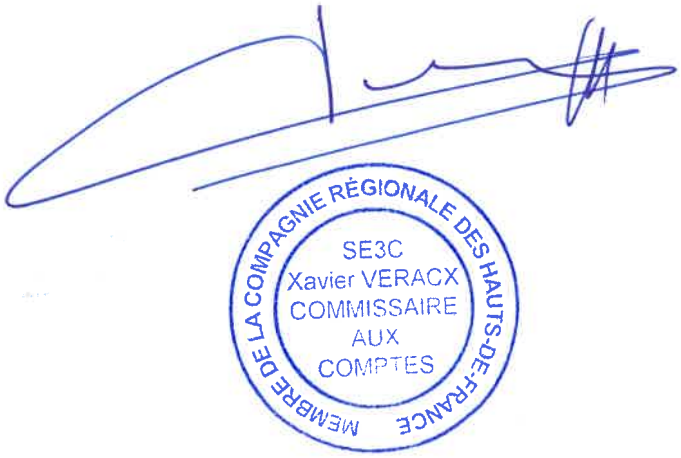
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Béthune,
Le 15 Septembre 2026



SE3C Xavier VERACX
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Xavier VERACX

Annexe

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

49, Rue Dunant 62400 BETHUNE – Tél : 03.21.68.29.03 – Email : cabinet@veracx.fr
4 Rue Canteraine 62130 ST POL SUR TERNOISE – Tél : 03.21.41.45.89 - Email : stpol@veracx.fr
99 Boulevard de Mons–Greenway A - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ – Tél : 03.20.71.70.96 - Email : vda@veracx.fr
SARL au capital de 481000 € inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille – 519 102 305 RCS Arras – NAF 6920Z – FR57 519 102 305

Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06		31/12/2025 Brut	Amort. et Dépréc.	Net	31/12/2024 Net
	Frais d'établissement	(I)				
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**					
	Frais de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		124 941	64 806	60 135	72 664
	Autres immobilisations incorporelles					
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques,mat. et outillage indus.					
	Autres immobilisations corporelles					
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières		4 200		4 200	4 200
	Total II		**129 141**	**64 806**	**64 335**	**76 864**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés					
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres créances					
	Charges constatées d'avance		694		694	1 249
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments financ. à terme et jetons détenus					
	Disponibilités		2 123		2 123	1 304
	Total III		**2 817**		**2 817**	**2 553**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts	(IV)				
	Primes de remboursement des emprunts	(V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif	(VI)				
	TOTAL GENERAL (I à VI)		**131 958**	**64 806**	**67 152**	**79 417**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

			31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**			
	Fonds propres statutaires		15 000	15 000
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau		(8 300)	(7 609)
	Excédent ou déficit de l'exercice		**(5)**	**(690)**
		Situation nette (sous-total)	**6 695**	**6 700**
	Fonds propres consomptibles		28 100	
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
		Total I	**34 795**	**6 700**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables			
	Avances conditionnées			
	Droits du concédant			
		Total II		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés			
		Total III		
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
		Total IV		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 200	5 560
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		57	57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		23 100	67 100
	Produits constatés d'avance			
		Total V	**32 357**	**72 717**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (VI)			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	**67 152**	**79 417**

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SEBC
Xavier VERACX
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		2 750
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions		20 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	15 900	
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	27 824	60 260
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**43 724**	**83 010**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	18 661	62 854
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires Cotisations sociales	1 979	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	23 089	20 846
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	**43 729**	**83 700**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(5)**	**(690)**

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
MEMBRE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat 2/2

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(5)**	**(690)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(5)**	**(690)**
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**43 724**	**83 010**
	TOTAL DES CHARGES	**43 729**	**83 700**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(5)**	**(690)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	22 465	
Bénévolat	30 000	
TOTAL	**52 465**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations	22 465	
Personnel bénévole	30 000	
TOTAL	**52 465**	

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES
MEMBRE

ANNEXE COMPTABLE



Annexe Comptable

INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **67 152** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **43 724** euros et un total **charges** de **43 729** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-5** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**

Il a une durée de **12** mois.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association FDOT ALTRUWE FOUNDATION a pour objet social la promotion et mise en avant de l'altruisme.

Elle a pour mission et activité la mise en avant d'associations, de personnes, d'entreprises qui agissent pour rendre meilleur notre société.

Les moyens mis en œuvre par l'association sont la mise à disposition d'une application et d'un réseau.

Informatios sur les concours publics et subvnetions octroyés dans l'exercice			
Intitulé	**Nature**	**catégories d'autorités administratives**	**Montant**

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE

Annexe Comptable

FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'Association FDOT ALTRUWE FOUNDATION ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général défini par le règlement ANC n°2022-06, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, et appliqué ici au présent exercice comptable.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122 1 et 831 3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

En raison de ce changement de référentiel, certains postes des états financiers ont été retraités depuis l'ouverture de l'exercice : suppression des comptes de transfert de charges et nouvelle définition du résultat exceptionnel notamment.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

1- Valeurs immobilisées :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée probable d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Annexe Comptable

provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

Les amortissements sont comptabilisés en mode linéaire

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Application mobile : 5 ans

2 - Immobilisations financières :

La valeur des immobilisations financières est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires, directement imputable à l'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée par le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base des critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net.

3 - Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture de l'exercice.

4 - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5 - Valeur mobilière de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres et elles ont été constatées sous forme de provision.

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe Comptable

6 - Disponibilité

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DES COMPTES

Néant

CONTINUITE D'EXPLOITATION

Aucun évènement à signaler

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 1600€ HT soit 1920€ TTC.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature ont fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation en classe 8.

Les contributions volontaires en nature enregistrées au cours de l'exercice se décomposent comme suit :

- **Prestations de services en nature** : 22 465 € ;
- **Bénévolat** : 30 000 €

Le bénévolat a été valorisé sur la base des heures effectivement réalisées par les bénévoles et d'un coût horaire correspondant à la nature des missions exercées. Les prestations en nature ont été évaluées à leur coût de revient, correspondant au prix qui aurait été acquitté dans des conditions normales de marché.

Le montant total des contributions volontaires en nature comptabilisées au titre de l'exercice s'élève ainsi à **52 465 €**.



Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Diminutions Cessions	Valeurs brutes au 31/12/202
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	114 381		10 560			124 941
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**114 381**		**10 560**			**124 941**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 200					4 200
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**4 200**					**4 200**
	TOTAL	**118 581**		**10 560**			**129 141**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissement début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			41 717	23 089		64 806
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**41 717**	**23 089**		**64 806**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	TOTAL			**41 717**	**23 089**		**64 806**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				

Dont dotations et reprises
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.



Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 200	4 200	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	694	694	
	TOTAL DES CREANCES	**4 894**	**4 894**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 200	9 200		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18	18		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	39	39		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	23 100		23 100	
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**32 357**	**9 257**	**23 100**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06	**Fonds propres clôture** 31/12/2024	**Affectation du résultat N-1**	**Augmentation**	**Diminution ou consommation**	**Fonds propres clôture** 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(7 609)	(690)			(8 300)
Excédent ou déficit de l'exercice	(690)	690		5	(5)
Situation nette	**6 700**			**5**	**6 695**
Fonds propres consomptibles			28 100		28 100
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**6 700**		**28 100**	**5**	**34 795**



Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2024	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2025
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE
CC S

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Charges constatées d'avance

	Période		Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				**694**
CCA PODCAST RADIO HOUSE	30/04/2024	30/04/2027	694	

Charges constatées d'avance - FINANCIERES

Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES

TOTAL	**694**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits		**31/12/2025**	**31/12/2024**
Dons en nature			
Prestations en nature			
Intervention développement ZATSIT		21 945	
Intervention formation Figma réalisée par ACOBI		520	
		22 465	
Bénévolat			
Accompagnement et conseils sur la structuration		30 000	
		30 000	
	Total	**52 465**	

Répartition par nature de charges		**31/12/2025**	**31/12/2024**
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Intervention développement ZATSIT		21 945	
Intervention formation Figma réalisée par ACOBI		520	
		22 465	
Personnel bénévole			
Accompagnement et conseils sur la structuration		30 000	
		30 000	
	Total	**52 465**	

SRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

	Missions sociales				Frais de recherche de f					Valeurs nettes comptabl des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriqu		Total compte de résultat au 31/12/2025
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger									
Règlement ANC 2022-06	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	par l'organism	Versemen à d'autres organisme	Générosité du public	Autres ressources	Frais de fonctionne ment	Dotations aux provisions et dépréciatio	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Aut pdts liés à la gslté du public	Aut pdts non llés à la gslt du public	
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Achats de mat. approv.													
Variation de stock													
Aut. achats et chges ext.							18 661						18 661
Aides financières													
Impôts, taxes et vrst ass.													
Salaires							1 979						1 979
Cotisations sociales													
Dot. aux amts et dép.								23 089					23 089
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés													
Valeurs des immos cédées													
Autres charges													
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
TOTAL							**20 640**	**23 089**					**43 729**

COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/202
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature	22 465				22 465
Personnel bénévole	30 000				30 000
TOTAL	**52 465**				**52 465**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE
AUX
COMPTES

Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

		31/12/2025	31/12/2024
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		**12 mois**	**12 mois**
PRODUITS PAR ORIGINE			
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1 Cotisations sans contrepartie			
1.2 Dons, legs et mécénat			
- Dons manuels		27 824	60 260
- Legs, donations et assurances-vie			
- Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises			
2.3 Contributions financières sans contrepartie		15 900	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			2 750
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			20 000
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS			
	Total des produits par origine	**43 724**	**83 010**
CHARGES PAR DESTINATION			
1 - MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France			
- Actions réalisées par l'organisme			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			
1.2 Réalisées à l'étranger			
- Actions réalisées par l'organisme			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		20 640	62 854
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		23 089	20 846
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			
7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES			
7.1 Autres produits liés à la générosité du public			
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public			
	Total des charges par destination	**43 729**	**83 700**
	EXCEDENT OU DEFICIT *Présentation*	**(5)**	**(690)**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES HAUTS DE FRANCE
SE3C
Xavier VERACX
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**12 mois**	**12 mois**
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	Bénévolat	30 000	
	Prestations en nature	22 465	
	Dons en nature		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total des produits par origine	**52 465**	
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France	52 465	
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	Total des charges par destination	**52 465**	

